

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 23 novembre 1863](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 23 novembre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[23 novembre 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

RésuméGodin fait à Cantagrel le récit du scandale qui s'est produit à Guise à son retour de Paris : « Je ne me doutais guère pendant mon séjour de Paris qu'une machination infernale à la façon des scènes du *Juif errant* d'Eugène Sue s'organisait contre moi de façon à me frapper à mon arrivée. Rodin [le jésuite du *Juif errant* et sa séquelle commencent leur attaque et ma femme leur sert d'instrument. » Godin raconte l'attitude étrange de sa femme le soir et le lendemain

de son arrivée, qu'une chanson diffamatoire sur le « Falanstère » et lui-même fut diffusée et reproduite dans la filature de Guise et placardée dans la ville et comment sa femme fit du vacarme le lendemain matin en l'accusant de violence pour obtenir la séparation. Godin suggère que la femme du chef de la filature, proche des autorités ecclésiastiques a quelque chose à voir avec le scandale. Godin pense qu'il s'agit d'une machination pour empêcher la construction du second Familistère. Il demande à Cantagrel quel avocat à Paris pourrait défendre le Familistère, pour un procès en diffamation et un procès en séparation. Il lui indique finalement que les « esquisses » [des cheminées] sont prêtes.

Notes François Cantagrel répond à la lettre de Godin le 27 novembre 1863 (Cnam FG 17 (2) c).

Support

- Une partie des chiffres de la date de la lettre sont formés à la mine de plomb. Une partie du texte de la lettre est formé à la mine de plomb par-dessus l'encre de la copie en partie effacée.
- Un passage du texte (folio 472r) est souligné au crayon bleu.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Conflit](#), [Familistère](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Bilaudel \[madame\]](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Œuvres citées [Sue \(Eugène\), *Le juif errant*, Paris, Paulin, 1844.](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Cantagrel, François (1810-1887)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Ingénieur, homme politique et fouriériste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants du mouvement fouriériste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec Maria Josépha Elisabeth Conrads (vers 1831-), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fouriériste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en 1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIII^e arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne, Paris.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, Émile Caius (1840-1888). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de Godin-Lemaire jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation4 p. (469r, 471v, 470r, 472r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 07/01/2024

Lyon le 29 9^{bre} 1869

469

M. Monnier Carignan.

Il y a du nouveau ici mon
cher Boni, je ne me doutais guère
pendant mon séjour à Paris qu'une
machination infernale à la façon
des scènes du puy errant d'Eugène Sue
s'organisait contre moi de façon à me
frapper à mon arrivée. Rodin et
sa suite commencent leur attaque
et ma femme leur sert d'instrument
vous savez que je suis parti dimanche
par le train qui arrive à St Quentin à
10 heures 20 m, ma voiture m'y attendait,
je fis part de ses compliments à ma femme
qui les reçut comme à l'ordinaire. De tout ce
qui lui vient de moi est à dire très franchement
il n'y avait donc rien en apparence de changé
le reste de la journée se passa sans
dix grand chose mais le soir un incident
qu'elle presque m'engagea à lui parler
de raisonnement elle se prête à cette
conversation, nous nous tendimes la main je
l'embrassai et il fut reconnu que en raison
du repos dont j'avais besoin (car j'avais peu
dormi ma dernière nuit à Paris mon sommeil
avait été court et agité) je devais éviter
de passer une nuit encore semblable je lui proposai

470

passé comme à l'ordinaire et je trouvai
un nuit tranquille de mardi à mercredi
fatigue malgré cela du travail que je trouvais
à ma rentrée et de ces incidents je me
couchai de bonne heure le mercredi, j'étais
à peine au lit que l'on frappa à ma
porte on doutait pas que c'était ma
femme je fus sur un en sursaut elle entra
je refusai la porte arriva dans ma chambre
ma femme avait une fusette et se mit à
crier comme une personne que son assassin
retourne par elle par la cheminée je ne pus
elle revint la porte que j'étais refermée
sur moi quelques secondes de et
semblait vouloir pour grimper aux poisons
qui s'élevaient de sa porte denture elle
me suivit et sortit aussitôt la porte ouverte
apparaissant à l'instant les gens qu'elle avait portés
à l'école des violences grilles et que j'étais
carrés sur elle, il n'y avait plus de doute
possible c'était un suprême effort pour arriver
à une séparation, le lendemain elle partit
en effet pour former sa demande en sépa-
ration je vous donnai le reçu sur ce sujet mais
à quel compte maintenant de se séparer, est
que cet établissement doit je vous ai déjà dit
la rivalité jalouse prend une part singulière
dans cette affaire, sur l'impulsion d'un employé
chef la chanson a été introduite dans la filature
de nombreuses copies en sont été faites par
les autres employés et l'on

174
2

Je reprends la question le lendemain
 pour une entente définitive. elle fut acceptée
 le lendemain je m'empressai de me rendre
 auprès d'elle pour profiter de ses bonnes
 dispositions le vent avait chargé elle arriva
 tout la journée, on ne fut que le soir qu'
 je pus aller à minuit pour lui taper
 ce qui avait été dit cette nuit elle
 elle me regardait quelle était plus dans les
 mêmes sentiments. la situation n'était pas
 la même et je ne pouvais croire le mot
 de cette exigence mais quelque au même moment
 un tout poignet sent empouré. mais la nuit
 venait une horrible diffamation qui avait
 été placée dans la nuit de samedi au soir
 sur les murs de la ville. elle était sans laque
 le fatras et moi sortis quand est-ce
 était avec une main du public au moment
 de mon entrée à huis. ayant cela je me
 demandais à ma femme ne trouvez pas
 elle possible. malheureusement elle avait été instaurée
 en fait et elle ne me parait pas. je quittai
 la ville le matin pour aller au lendemain
 elle se mit à me dire et me dit qu'elle
 ne pouvait pas tout cela. elle avait eu quelque
 elle pensait néanmoins à cette idée fatiguée des
 longues promenades dans la plaine que je me
 devais à faire sans parler de temps chez
 elle et j'allais passer ma nuit à méditer
 sur un mystère, la femme du lendemain est

auraient sans autres de quitter leur travail
pour se livrer à celui de nos espies. et tout le
monde de cet établissement est chargé avec honneur
à laquelle on a été payé pour de nouvelles
couplets

obéissant maintenant au la dame du chef
de cet établissement est toujours dans les lieux
où elle se trouve un notable établissement dont le
genre est dans sa maison quel service le mari
est au point

depuis longtemps je suis traversé par une
pensée impossible est que ma femme est qu'elle
peut être à son insu par une gent infernale
on a dit dans Paris le monde familier a
se fera pas est à cela que les deux parties est au
drame qui commencent pour en sortir il faut en
mettre sur nos gardes et parer les coups jusqu'à
travailler nos adversaires

quel avocat à Paris pourrait défendre le
familier je pense que je dois être conduit
à faire une preuve de ma diffamation
quand la demande en réparation qui n
a fond sur aucun des motifs qualifiés par
la loi je dois que cela arrangera dans le
cas contraire il faudrait aussi quelque chose pour
éviter la sous comprime qui me faudrait un bon
habill et propre à la cause carminy cela adan
de suite pour maudite dans ce que j'ai à
faire

les esquisses sont faites. merridi prochain je n
sais pas à fin les autres pour de nos me travailler
à la lettre sublimée amphi de la rue Rodier